

Réf: Dossier 464730

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE GOLD ET MINERAUX DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « IGM-CI »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE NON LOIN DE LAURIER
18 VILLA 92, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE GOLD ET MINERAUX DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « IGM-CI »

Objet : EXPLOITATION ET ETUDES MINIERES. l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE NON LOIN DE LAURIER
18 VILLA 92, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme KOUABLAN YA MESSOUMA ELIANE
EPOUSE YAVO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00286 du 12/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01625/GTCA/RC/2026 du 12/01/2026

